



Compte Rendu du

Conseil Municipal du Mardi 7 février 2023 à 19h

ORDRE DU JOUR :

A. DELIBERATIONS :	2
Affaire n°1 : Demande de subvention DETR Eclairage Public.....	2
Affaire n° 2 : Demande de subvention Fonds Vert Eclairage Public.....	2
Calendrier :	3

L'an deux mil vingt-trois, le sept février à 19h00, le conseil Municipal de la commune de Verdélais, s'est réuni à la salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 1^{er} février 2023.

Présents : Mme Corinne Ribauville, Maire, M. Olivier Charron, Adjoint, M. Joël Biaut, Mme Anne-Marie Dutoit, M. William Poutays, Mme Virginie Sinsou, M. Maxime Manent, Mme Josette Gestas, Conseillers.

Procurations : M. Didier Desages qui a donné procuration à Mme Virginie Sinsou, Mme Sylvie Soubagné qui a donné procuration à Mme Corinne Ribauville, Daniel Martin à Olivier Charron.

Absents Excusés : Mme Sylvie Soubagné, M. Didier Desages, Mme Muriel Ernest, M. Daniel Martin, M. Emmanuel Vinet, Mme Mélanie Aucoin-Vacherie, Mme Nathalie Lopes.

Secrétaire de séance : M. Olivier Charron

Madame le Maire s'assure du quorum et ouvre la séance.

Elle informe l'assemblée qu'en raison de l'incomplétude du dossier de sécurisation du bourg, il convient de remplacer la délibération DETR et de changer le motif d'octroi.

Elle propose que le motif « Sécurisation du bourg » soit remplacé par « Travaux SDEEG remplacement total de l'éclairage public par des leds ».

De plus, Madame le Maire propose d'ajouter une délibération l'autorisant à demander une subvention au « Fonds Vert » pour les travaux de remplacement de l'éclairage public relatifs aux économies d'énergies.

Propositions et modifications acceptées par le Conseil municipal à l'unanimité.

A. DELIBERATIONS :

Affaire n°1 : Demande de subvention DETR Eclairage Public

Résumé :

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de rénovation totale en LED de l'éclairage public.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de valider la réalisation du projet et d'autoriser une demande de subvention au titre de la DETR au taux de 30% :

Coût du projet :	62 487.00 € HT
Subvention DETR :	18 746.00 € (30 %)
Fonds vert :	31 244.00 € (50%)
Fonds propres :	12 497.00 € (20 %)

Propositions soumises au Conseil Municipal :

- Approuver cette proposition
- Autoriser Madame Le Maire à procéder à l'ensemble des démarches juridiques afférentes.

Affaire n° 2 : Demande de subvention Fonds Vert Eclairage Public

Résumé :

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de rénovation totale en LED de l'éclairage public.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de valider la réalisation du projet et d'autoriser une demande de subvention au titre du FONDS VERT au taux de 50% :

Coût du projet :	62 487.00 € HT
Subvention Fonds vert :	31 244.00 € (50%)
DETR :	18 746.00 € (30 %)
Fonds propres :	12 497.00 € (20 %)

Propositions soumises au Conseil Municipal :

- Approuver cette proposition
- Autoriser Madame Le Maire à procéder à l'ensemble des démarches juridiques afférentes.

Propositions adoptées à l'unanimité

Calendrier :

Prochain conseil municipal le 23 février 2023 à 19h.

Madame le Maire lève la séance à 19h45.